



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 10 mars 2020**

L'an deux mille vingt, le dix du mois de mars à vingt heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la Commune de LAIROUX, sous la présidence de Mme Isabelle BAHABANIAN, Maire de LAIROUX, dûment convoqués le 5 mars 2020.

Nombre de conseillers en exercice : 11  
 Nombre de conseillers présents : 6  
 Nombre de conseillers votants : 7

PRESENTS : Mmes BAHABANIAN (Maire), BATTAGLIA et VITAL, M. COUSSOT, CHABOT, BARBOT.  
 ABSENTS REPRESENTES : M. CIBARD représenté par Mme BAHABANIAN.  
 ABSENTS EXCUSES : M. PELLETIER.  
 ABSENTS : M. RIVOISY, Mmes JAMES et LAUMONIER.

Le secrétariat a été assuré par : M. Pierre CHABOT.

**20/21 BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET COMMUNAL**

Madame la Maire présente au conseil le projet de budget primitif pour l'année 2020

**DÉPENSES**

Dépenses de Fonctionnement	859 137.00 €
Dépenses d'Investissement	422 999.00 €

**RECETTES**

Recettes de Fonctionnement	859 137.00 €
Recettes d'Investissement	422 999.00 €

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité des votants :

↳ **APPROUVE** le budget primitif de la Commune tel que présenté ci-dessus.

**20/22 BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE**

Madame la Maire présente au conseil le projet de budget primitif pour l'année 2020.

**DÉPENSES**

Dépenses de Fonctionnement	25 099.36 €
Dépenses d'Investissement	15 869.64 €

**RECETTES**

Recettes de Fonctionnement	25 099.36 €
Recettes d'Investissement	15 869.64 €

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité des votants :

↳ **APPROUVE** le budget primitif du Service Transport Scolaire tel que présenté ci-dessus.

**20/23 BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET LOTISSEMENT LE BOURNAIS**

Madame la Maire présente au conseil le projet de budget primitif pour l'année 2020

**DÉPENSES**

Dépenses de Fonctionnement	837 318.48 €
Dépenses d'Investissement	1 211 805.52 €

**RECETTES**

Recettes de Fonctionnement	837 318.48 €
Recettes d'Investissement	1 211 805.52 €

Le Conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité des votants :

✎ **APPROUVE** le budget primitif du Lotissement le Bournais tel que présenté ci-dessus.

**20/24 TARIF LOCATION DE LA PETITE SALLE COMMUNALE**

Madame la Maire propose de mettre en place un tarif pour la petite salle communale.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des votants :

✎ **VALIDE** les tarifs comme suit :

<b>PETITE SALLE COMMUNALE</b>						
	<b>Particuliers et professionnels</b>				<b>Associations</b>	
	<b>Lairoux par jour</b>	<b>Hors commune par jour</b>	<b>Lairoux par WE</b>	<b>Hors commune par WE</b>	<b>Lairoux par jour</b>	<b>Hors communes par jour</b>
<b>Location salle</b>	50.00 €	60.00 €	80.00 €	100.00 €	GRATUIT	50.00 €
<b>Forfait ménage</b>	30.00 €	30.00 €	30.00 €	30.00 €		30.00 €
<b>Caution salle</b>	300.00 €	300.00 €	300.00 €	300.00 €	Facturation de 18.00 €/heure de ménage si non réalisation par l'association	500.00 €
<b>Caution ménage si forfait ménage non pris</b>	30.00 €	30.00 €	30.00 €	30.00 €		30.00 €
<b>Des arrhes correspondant à 20% du montant de la location seront demandées à la réservation</b> Ce montant ne sera pas restitué en cas d'annulation de la réservation						

## Rappel des délibérations :

20/21 BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET COMMUNAL20/22 BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET SERVICE TRANSPORT SCOLAIRE20/23 BUDGET PRIMITIF 2020 – BUDGET LOTISSEMENT LE BOURNAIS20/24 TARIF LOCATION DE LA PETITE SALLE COMMUNALE

<b>Isabelle BAHABANIAN</b>		<b>Edouard PELLETIER</b>	Excusé
<b>Michel COUSSOT</b>		<b>Gérard BARBOT</b>	
<b>Pierre CHABOT</b>		<b>Jocelyne LAUMONIER</b>	Absente
<b>Jimmy RIVOISY</b>	Absent	<b>Sylvie BATTAGLIA</b>	
<b>Gérard CIBARD</b>	Représenté par Mme BAHABANIAN	<b>Bernadette VITAL</b>	
<b>Marion JAMES</b>	Absente		